



Sport en Goële

Le Centre socioculturel et les associations sportives vous proposent du 8 au 12 juin de faire du sport avec :
Le Judo club St Soupplets, pour les adultes : le mardi et le jeudi de 19h30 à 21h30 et le samedi de 13h00 à 18h00
L'A.J.S. avec

- Le Badminton : le lundi de 18h00 à 19h30, le vendredi de 21h00 à 22h30
- Le Full Contact : le Lundi et le vendredi de 19h30-21h00
- La Gym tonic : le mardi et le jeudi de 19h00 à 20h30 ou de 20h30 à 22h00



Le Samedi 12 juin, venez passer un après-midi en famille et vous amuser en faisant du sport ou en participant aux animations proposées au gymnase de Saint-Soupplets de 14h00 à 18h00 :

Au grand gymnase :

- Exposition : « Sports non encadrés » sur les risques liés aux sports pratiqués hors club (la randonnée, le quad, le roller, le ski...)
- 14h00-17h30 : Espace animations (jeux enfants et adultes)
- 14h00-16h00 : Multisports (volley, Ultimate, flag)
- 15h-17h : activité de maintien en forme pour les + de 50 ans
- 17h30-18h30 : Futsal



Au Petit gymnase :

- 14h30-16h30 : initiation escalade
- 14h30-16h30 : parcours de Circuit training (adultes tous niveaux)

Au terrain du Tir à l'Arc

15h00-18h00 : tir à l'arc

(Pour les activités sportives proposées, une tenue de sport adaptée à l'activité est conseillée).

Pour tous renseignements contacter le Centre socioculturel au 01.60.61.53.40

L'heure du Conte Samedi 19 juin à la bibliothèque



Céline, notre conteuse, sera présente le samedi 19 juin à la bibliothèque pour deux séances de contes : 10h30 pour les petits et 11h pour les plus grands. Renseignements et réservations au 01 60 01 34 56.

Brocante de l'Etoile Sportive

Dimanche 20 juin — Stade Municipal



L'Etoile Sportive de Saint-Soupplets organise sa traditionnelle brocante le 20 juin, autour du stade municipal.

Tarif : 5€ le mètre linéaire / 3 mètres minimum / 1 mètre supplémentaire gratuit pour les sulpiciens.

A partir du 1er juin, permanences au stade de 18h30 à 20h, les mercredis de 15h à 19h30 et les samedis de 15h à 18h30. Renseignements : Mme Vaillant : 06 87 49 40 36 (jusqu'à 20h).

FETE DE LA MUSIQUE 2010



Le Centre Socioculturel de la Communauté de Communes des Monts de la Goële, les associations de Saint-Soupplets et la municipalité vous convient à

la Fête de la Musique le lundi 21 juin — Place de l'Eglise à partir de 18h30.

A cette occasion, de nombreux artistes vous attendent :

Les Why Not / Le Country Club Sulpicien

Les Brie's Band / Les Pantscrack

Jessie, la pianiste et bien d'autres ...



Durant cette soirée musicale, un espace restauration sera mis à votre disposition.

L'ANTENNE EMPLOI INFORME

BON A SAVOIR

Une **boulangerie** du secteur recherche un apprenti pâtissier pour un CAP - Renseignements et inscriptions à l'Antenne.
Une **société de LAGNY SUR MARNE** recherche pour la mi-août/début septembre, en CDD 6 mois pouvant déboucher sur du CDI, des préparateurs de commandes et des manutentionnaires - Renseignements et inscriptions à l'Antenne.
STAR'S SERVICE embauche, à partir de septembre, des chauffeurs livreurs VL en CDI à temps partiel ou temps plein pour la région Ile de France (avoir 2 années de permis) - www.stars-services.com
LA MAIRIE DE PARIS recrute par concours des : MENUISIERS, PLOMBIERS, AGENTS DE MAINTENANCE DES BATIMENTS, AGENTS D'INSTALLATIONS SPORTIVES - Inscriptions jusqu'au 24 juin 2010 - www.recrutement.paris.fr

FORUM et PORTES OUVERTES

11 JUIN 2010

FORUM DE L'ACTION SOCIALE

Des informations sur : la santé, la formation, l'emploi, le logement, le droit, etc...
Centre Social Charles Cros - Square Cassini-Beauval à MEAUX
9H/12H et 13H30/16H30 - Tél : 01.60.09.80.80

19 JUIN 2010

PORTES OUVERTES DU CFPR

Le centre de Formation professionnelle Rural de VAUMOISE — Site : cfpr.vaumoise.free.fr

Pour les informations complémentaires s'adresser à **OBJECTIF EMPLOI** (01.60.61.60.03)

La communauté de communes des Monts de la Goële communique...

PERMANENCE JURIDIQUE - Gratuite

La prochaine permanence juridique aura lieu **le mercredi 16 juin** de 15h00 à 18h00 au Centre Socioculturel de Saint-Souplets. Sur rendez-vous au 01 60 05 84 79.

POINT ECOUTE PARENTS

Vous vous posez des questions sur vos enfants, sur leur éducation et sur votre rôle de parents;
Vous vivez une situation difficile dans votre famille, venez en discuter avec un professionnel qui vous accueille gratuitement en toute confidentialité pour des entretiens individuels, en couple ou en famille.
Prochaines permanences, les **mercredis 9 et 23 juin**. Sur rendez-vous au 01 60 61 53 40.

Le Centre de Loisirs (ARPEJE)

Les inscriptions pour les vacances de juillet et août se feront **du lundi 7 juin au vendredi 25 juin** à la Communauté de Communes au 48 rue du Général Maunoury (accès au parking de la Communauté de Communes : rue du Carcan).
Les bureaux sont ouverts : lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Pour tout renseignement : 01 60 61 59 17.

Ouf de Hand !

L'association « **HBC La Théroutte** », en collaboration avec la commune de Saint-Souplets, organise une journée de hand avec les écoles primaires de Dammartin en Goële, Othis, Oissery, Saint-Pathus, Saint-Souplets et Monthyon pour les classes de CM1 et CM2. Cette manifestation se déroulera le **jeudi 10 juin** de 9h30 à 16h sur le stade municipal de Saint-Souplets.

Marché paysan à Bouleurs

Les serres de Bouleurs (19 Hameau de Sarcy) organisent
un **marché paysan, les 12 et 13 juin 2010.**

Pour tout renseignement, téléphonez au 01 64 63 27 89 ou www.lesserresdebouleurs.com

Le Festival de Montceaux-lès-Meaux

Montceaux lès Meaux organise son festival « les Monticelloises », le **samedi 12 juin 2010** à partir de 14h.
Au programme : 15h : pièce de théâtre (Sganarelle de Molière); 16h30 : concert de jazz interprété par l'harmonie municipale de Meaux; 18h : art lyrique; 19h30 : concert rock (groupe OZE); 23h : feu d'artifice et 23h30 : concert de rock (groupe PA-PACLARA).

La Caisse d'Assurance Maladie de Seine et Marne communique...

L'Assurance Maladie invite les assurés sociaux victimes d'un accident ou d'une blessure engageant la responsabilité d'une tierce personne (accident de la voie publique, morsure d'animal, ...) à le déclarer. Cette démarche permet à l'Assurance Maladie de réclamer, à la compagnie d'assurance de la personne responsable, le remboursement des dépenses de soins engagés et ainsi de préserver le système de santé.

Vous pouvez le déclarer :

www.ameli.fr rubrique « votre caisse », par téléphone au 3646 ou par courrier :

Caisse d'Assurance Maladie de Seine et Marne — Service contentieux, 77605 Marne la Vallée Cedex